L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 FEVRIER 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 1, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 11 FEVRIER 1848.

CONSTON.—Les officiers du steamer *Cadiz*, arrivé hier de Louisville, nous ont annoncé la perte du bateau à vapeur *Mayor Barbour*. Voici les détails de ce sinistre. Le steamer *Paul Jones*, parti de la Nouvelle-Orléans pour Louisville, s'est heurté, dans la matinée du 3 courant, au *Mayor Barbour* qui se rendait de cette dernière ville à Green River. La collision a eu lieu près de Troy. Le *Barbour* a coulé immédiatement, et lorsque l'on eut recueilli les naufragés on s'est aperçu de la disparition du second roman, d'une dame et de son enfant ainsi que de plusieurs autres personnes. Au moment où le bateau sombrait, un incendie s'y est déclaré et a consumé tout ce qui restait au-dessus de l'eau. Le Paul Jones n'a subi aucune avarie.

MARTINSVILLE.—Les journaux de Cincinnati nous apprennent qu'un immense meeting en faveur du général Taylor s'est tenu dans cette ville, le 2 février au soir. On a adopté des résolutions recommandant de désigner le vieux Rough and Ready comme le candidat présidentiel.

Le *Charleston Courier*, du 4, annonce que le Président a communiqué au Congrès quelques nouvelles lettres du général Taylor où celui-ci réitère ses premières opinions, et déclare que le seul moyen de terminer la guerre du Mexique est d'adopter le système d'une ligne défensive.

Des résolutions conjointes ont été introduites à la Chambre des Représentants pour annexer le Nouveau-Mexique, la Haute et la Basse-Californie, au territoire des Etats-Unis, et pour y imposer le régime de nos lois.

Une autre résolution a aussi été introduite à cette de donner que la ligne proposée par M. Trist soit à couvrir toute indemnité.

Le steamer *Columbus*, un nouveau paquebot entre Louisville et Cincinnati, a fait ses voyages de la Nouvelle-Orléans à la Havane, et jusqu'à l'Hélène pour ne essayer de gagner quelques jours, mais, par suite de quelques accidents, il est rentré quelques jours après.

RICHMOND.—Les journaux de New-York et de Philadelphie nous ont publié un extrait d'une dépêche télégraphique adressée au honorable John Davis, sénateur du Massachusetts. Cette dépêche ne dit rien de la Nouvelle-Orléans, et ne parle de Baltimore que le 2 et du 3, mais disent pas un mot. La nouvelle ne doit être accepter que comme une rumeur.

MARYLAND.—Les whigs de la législature du Maryland ont soumis au convention, et ont unanimement choisi l'honorable James A. Pearce comme leur candidat pour la place de Sénateur des Etats-Unis.

On affirme que l'honorable Jefferson Davis a déclaré qu'il prendra pour sa position sur la guerre Taylor et Marcy ensemble au Sénat. Le bruit court que M. Davis s'est hâté de prendre cette position parce qu'il a vu que le général Taylor pour être votre candidat en 1848.

Les dépêches certaines entre Baltimore et Washington ont maintenant pour operation. Les lettres ont été par l'arrivée de l'arrivée du steamer *Louisa*.

PARIS.—Le dernier avec officiel contre de nouvelles de la guerre porte le chiffre des recettes pendant les dernières trois mois de 1847 à 9,000,000 fr. Les dépenses pendant la même période atteignent une somme de 9,000,000 fr.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Séance du Mercredi, 2 Février 1848.

Les sénateurs ont tenu aujourd'hui à la Chambre des deux bills suivants :—Vote pour amendement à une section d'un acte portant à un revenu pour dépense du gouvernement de l'Etat et un Acte pour abroger les juges de paix à assessment des objets ainsi.

Le bill de M. Dubois pour pourvoir à l'achat des registres, des pièces et des documents de M. Dupuy et Coutourier, Adjudicateur de l'Etat sont de gouvernement et adopté, subit sa troisième lecture et passe.

Le bill pour autoriser l'achat de 100 exemplaires du Code de procédure, du Digeste de Rouard et Curry et du Code pénal de Robinson, subit également sa dernière lecture et passe.

M. Cortinez, du comité des améliorations intérieures, auprès, avaient été renvoyés les pétitions de plusieurs citoyens des paroisses des Rapides, Avoyelles et St Landry, demandant une charte pour la construction d'un canal qui prendrait son origine dans le bayou Boeuf, fait un rapport en faveur de ces pétitionnaires. Ce rapport est adopté.

Plusieurs bills d'une nature locale sont rapportés à la Chambre par différents comités. Ils sont soumis à une première lecture.

M. Mather, du comité du commerce, auquel avaient été renvoyés la pétition de M. E. Soulé, relative à la destruction des chaudières, et la résolution du Sénat qui renvoyait ladite pétition à un comité réunis des deux chambres, rapporte que cette pétition soit renvoyée simplement au comité sur agriculture, et non pas à un comité des deux chambres. Le rapport est adopté.

M. Bailey, de Jefferson, donne avis d'un bill pour amendement au concernant le usage du jury dans la paroisse de Jefferson.

Plusieurs autres bills sont soumis aux mêmes.

Les bills concernant l'ouverture des rues entre le Mississippi et le lac Pontchartrain, dans une ligne assez vive discussion. Elle se termine par le dépôt du bill sur le bureau sujet à l'appel.

Le bill du Sénat pour amender l'acte qui règle les élections dans les paroisses d'Orléans et Jefferson, passe à sa 3me lecture seulement. La 3me lecture sera lieu demain.

M. Carrigan, d'Orléans, réclame la prise en considération du bill pour rentrer le Dr Amos Hough dans ses droits civils. On se rappelle que cet individu avait été trouvé coupable il y a quelque temps, par un jury de cette ville, pour avoir voie une jeune fille de neuf ans, et condamné par la Cour criminelle à deux années de travaux forcés au pénitencier. Ce bill donne lieu à une vive discussion entre plusieurs membres. MM. Carrigan, Wilder et Warfield ont successivement pris la parole en faveur de ce projet de loi, et MM. Larue, Duncan d'Orléans et Jones de Jefferson, ont combattu. Enfin le bill, sur motion de M. Duncan d'Orléans, est rejeté par une majorité de 31 voix contre 19.

M. Smith, d'Orléans, introduit un bill pour ériger la Cour générale de la Nile-Orléans, à exercer le système de la quarantaine. Ce bill, après avoir été légèrement amendé par M. Pierson, subit ses trois lectures et passe.

A deux heures, la Chambre s'ajourne.

SÉNAT.—M. Hanson présente une résolution pour que le siège du gouvernement soit immédiatement transporté à Baton-Rouge, à cause de la fièvre typhoïde qui règne actuellement dans la ville. Cette résolution, après une courte discussion, est indéfiniment déposée sur le bureau.

M. Reynolds, au nom de la commission, introduit une résolution pour abréger les séances secrètes du Sénat. Le même membre introduit un bill pour établir un bureau de statistique, lequel bureau sera sous le contrôle du trésorier de l'Etat. Ce bill est soumis à une seule lecture.

Le bill pour venir en aide au chemin de fer du Mexique, est finalement adopté.

Le bill pour faire un prêt de $30,000 à la compagnie de Barataria et de Lafourche, est, sur motion de M. Bell, déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le Sénat discute ensuite le rapport concernant le siège contesté de M. Bell, sénateur d'Orléans. Le rapport est favorable à M. Bell.

Après une longue discussion, le rapport est adopté par 14 voix contre 10.

Après avoir passé quelques bills d'une nature locale, le Sénat s'ajourne.

CONGRÈS.

SÉNAT.—*Séance du 1er janvier.*—M. Benton, du comité des affaires militaires, introduit une résolution autorisant l'examen de certains témoignages conformément au rapport du colonel Fremont, et de pour la nomination d'un [illegible]. Adopté.

M. Breese, du comité des terres publiques, introduit un bill pour abroger une partie d'un acte relatif aux droits de préemption.

M. Breese présente une résolution à l'effet de savoir la quantité de terres destinées à l'armée dans l'Illinois, leur valeur estimative, &c.

Les résolutions de M. Bagby, relativement aux pouvoirs du gouvernement général, sont ajournées à un autre jour.

On adopte ensuite la résolution de M. Miller, qui demande au Président s'il a donné ordre qu'on prélevât des droits sur les marchandises appartenant aux citoyens américains rendant au Mexico, et en vertu de quelle loi cet ordre a été donné.

La discussion du *Ten regiment Bill* est reprise, et M. Douglas prend la parole en faveur du bill.

Avant l'ajournement le vice-président annonce qu'il compte s'absenter pendant quelque temps, et qu'il en prévient le sénat, afin que les sénateurs lui soient prêts à remplir le lendemain cette vacance momentanée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Après un discours de M. Goggin, et un autre de M. Morse, la chambre réfère à ses comités les diverses questions traitées dans le message du Président.

Une motion de M. Wilmot est adoptée à l'effet d'enjoindre au comité des voies et moyens de faire un rapport sur la convenance et l'opportunité d'imposer une taxe annuelle de cinq millions durant la guerre, et jusqu'à l'extinction de la dette publique, laquelle sera répartie parmi les Etats, ainsi que le veut la constitution.

Cette motion est adoptée, en comité général, par 93 contre 29.

SÉNAT.—*2 février.*—L'honorable Atchison est nommé président *pro tem.* On passe un bill qui alloue $2,000 à M. Crutchett pour éclairer le Capitole et les alentours.

M. Johnson, de la Louisiane, présente plusieurs résolutions de la législature de la Louisiane,—une à propos des terres accordées aux volontaires,—une autre au sujet des spoliations françaises, et une troisième demandant une concession de terres à l'usage des écoles.

Après d'autres affaires de peu d'importance, on prend en considération le bill des dix régiments, et M. Bell fit un discours dont on parle avec avantage.

A la chambre, la matinée s'est passée en explications personnelles. M. Rhett ouvrit le feu contre M. Goggin; il fut appelé à l'ordre par M. King, mais l'Orateur lui maintint son droit de parole.

M. Vinton a prié la chambre de prendre en considération le *Loan bill*. La discussion s'engagea entre MM. Cobb, Stephens et Brown pour la chambre s'est ajournée.

Correspondance particulière de l'Abeille.

WASHINGTON, 1er février 1848.

M. Downs a fait hier son début, sans succès ni comme orateur ni comme homme d'Etat. Il n'y a pas de corps législatif au monde où un homme public trouve son niveau plus vite et plus sûrement qu'au Sénat des Etats-Unis; s'il a quelque talent, on le reconnaît aussitôt, quelque soit d'ailleurs sa position politique. M. Downs a chûté complètement; les galeries étaient désertes, et une bonne partie des sièges de ses collègues étaient inoccupés. Par conséquent, peu de témoins ont mesuré à son juste leur. Il n'est fait l'*exposé* de la politique suivie par le gouvernement, et a commencé le tout par une diatribe contre M. Gallatin, et contre tout étranger qui osera jouer d'honneur national en temps de guerre. Il est à croire que ces invectives ne feront pas grand mal à M. Gallatin. On se demande, cependant, si ce vieux compagnon de Jefferson a changé depuis ce temps où il était le conseiller et le ministre de celui que les jacobicos d'aujourd'hui affectent de considérer comme l'apôtre de leurs doctrines. Quelle peut être à présent l'intention de M. Gallatin, dont un pied est déjà dans la tombe, si ce n'est de conquérir la même honneur et la prospérité de sa patrie adoptive, en lui offrant le fruit de sa vieille expérience dégagée de toute ambition humaine? Cette indigne attaque de M. Downs n'est point faite pour rehausser sa réputation.

Cependant, au Rapport des jacobicos. Aux yeux d'élection populaire, quand ils ont besoin des voies des citoyens naturalisés pour escalader le pouvoir, ils se proclament leurs seuls amis et affichent un amour immense. Mais lorsqu'ils tient condamner leur administration, vous verrez ce que dit M. Downs. Le souvenir de ces choses est bon à garder.

La plupart des bruits qui vous viennent de Washington à l'égard de M. Clay sont sans aucun fondement. J'ai vu dans les journaux de la Nouvelle-Orléans des on-dits que je sais n'être de contrédire de la manière la plus caillé-gorique. M. Clay, en se rendant à Washington, a songé à demander sa position relativement à la question présidentielle. Il l'a positivement dit à ses amis avant de quitter le Kentucky. Il ne s'est pas hâté de faire encore aucune décision publique, parce qu'il veut connaître l'organisation du parti et assurer au candidat de la convention l'appui de toute son influence. Il n'a jamais encouragé ceux de ses amis qui voulaient le pousser comme l'un des candidats probables.

Je ne sais dans quel but les correspondans vous envoient tout le contraire, cependant je vous dirai que le *Baltimore Sun* et le *Philadelphia Ledger*, qui ont publié absolument les mêmes inexactes, sont deux journaux généralement jacobicos, quoiqu'ils s'appellent journaux neutres.

Lorsque M. Clay le croira opportun, il annoncera sa détermination de ne plus être considéré comme un candidat. Ceux qui l'ont calomnié ou publiant qu'il invitait ses amis à faire d'intrigues et d'ambition, auront, j'espère, assez de justice pour publier aujourd'hui la vérité. H.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle d'hier nous a apporte les nouvelles européennes venues par l'*Acadia*. Ce steamer partit de Liverpool le 19 janvier, est arrivé à Boston dans la soirée du 1er courant. Les avis qui sont de quatorze jours plus récents, sont loin d'être dépourvus d'intérêt. Nos journaux français nous arriveront probablement aujourd'hui, nous en extrairons les faits intéressants qu'ils renferment et nous compléterons avec leur aide le rapide résumé que nous donnons dans le numéro de ce matin et que nous empruntons aux feuilles anglaises.

Le fait le plus saillant est la soumission d'Abdel-Kader; voici la France débarrassée de son plus dangereux ennemi, et la pacification de l'Algérie semble une oeuvre beaucoup moins difficile que par le passé.

Le marché au coton avait flêchi, les prix se trouvaient cotés de 1/6 à 1/8 de penny au-dessous de ceux du précédent arrivage. La vente s'est ensuite, bonne qualité, commandait de 29 à 6 d. à 30 d. Le prix des grains a également flêchi. Le marché monétaire avait s'était amélioré, et les consolidés étaient montés à 85 3/8 et même à 87 3/4.

On a reçu à Londres les nouvelles de l'Inde et de la Chine, ces deux pays, il paraîtrait, éprouvent le contre-coup de la crise financière de l'Angleterre.

Les tumultes n'ont pas cessé d'affliger le commerce européen. La célèbre maison de banque Einstein, Estmeles et Cie., de Vienne, a suspendu ses paiements.

Le parlement anglais s'était ajourné au 5 février.

Voici, du reste, sous la rubrique de chaque Etat, un aperçu des nouvelles que nous trouvons dans les journaux de Londres.

FRANCE.

Les nouvelles de ce pays offrent un vif intérêt. Elles se rennent, il est vrai, en un seul fait, mais ce fait a une portée extraordinaire et a dû produire en Europe une indicible sensation. Nos journaux français nous fournissent d'amples détails que nous soumettons à nos lecteurs.

Abd-el-Kader est allé, de son propre mouvement se livrer au duc d'Aumale, sous condition qu'il lui serait permis de se retirer à St-Jean d'Acre. La réserve sera-t-elle acceptée par le gouvernement français? On ne saurait le dire, bien que cela nous semble douteux. Les journaux de Paris discutent déjà la question et le *National* dirige même certaines accusations contre le duc d'Aumale. En attendant, si l'on en croit une lettre de Toulon du 7 janvier, les autorités de cette ville ont reçu des instructions relatives à Abd-el-Kader et sa famille. L'émir devait être transféré au fort Lamalque avec sa mère, ses trois enfans et son beau-frère Mustapha Ben Ichann. Les autres Arabes détenus au Lazaret devaient être envoyés au fort Malbouquet.

La nouvelle de la prise d'Abd-el-Kader a occasionné un léger mouvement de hausse à la Bourse de Paris.

Les débats sur le projet d'adresse de la Chambre des Députés au discours de la couronne ont commencé le 10 janvier. Les discours prononcés à la tribune sont pleins d'intérêt. Le comte d'Alton a fait une sortie contre le cabinet Guizot, stigmatisant la politique extérieure du gouvernement à l'endroit des affaires de Suisse. Il a été particulièrement caustique envers lord Palmerston qu'il accuse d'une haine invétérée contre le gouvernement français. Suivant le Wilmer's Time, cette partie du discours du comte d'Alton n'aurait produit aucun effet, mais lorsqu'il aborda la politique de M. Guizot, la chambre l'écouta avec une plus grande attention.

Le discours de M. Mosnard a excité une surprise générale. M. Mosnard appartient au parti conservateur et il marche avec le cabinet actuel; cependant il a déclaré qu'il était en faveur de la réforme. Son discours est de nature à embarrasser le ministère.

La Chambre des Députés s'est réunie le 3 janvier. Le ministre des finances a présenté dans cette séance le budget de l'année 1849. Il résulte de ce document que les recettes seront contre-balancées par les dépenses. Deux projets de loi ont également été présentés, l'un pour la réduction des droits sur le sel, a commencer de 1850, et l'autre pour réduire les droits de poste sur lettres et journaux. Le budget extraordinaire de 1849 est fixé à 98,870,000 fr., dans laquelle somme le chapitre de rail-ways figure pour 59,300,000 fr.

SUISSE.

La grande préoccupation de la diète est la révision du pacte fédéral. L'ouverture des séances a été différée jusqu'à l'expiration des fêtes de Noël, afin que les députés catholiques soient présents.

Un ordre du directoire porte que l'armée d'occupation sera réduite: elle se composera désormais de seize bataillons, ainsi répartis: six dans le canton de Lucerne, deux dans le canton de Schwitz, un dans le canton d'Uri, un dans le canton de Zug, trois dans le canton de Fribourg, et trois dans celui de Valais.

Le gouvernement de Lucerne a décidé que les congrégations religieuses qui suivent, auront à payer, dans un délai de 15 jours, 1,000,000 fr.; le couvent de St Urbain, 300,000 francs; le établissement de Monster, 400,000 francs, et les autres couvents 100,000 francs.

Dans le grand conseil de Fribourg une motion d'introduire dans la nouvelle constitution une section concernant les relations de l'Eglise et de l'Etat, a été adoptée.

Pie IX a adressé à la diète un mémoire dans lequel il se plaint des sacrilèges commis par l'armée fédérale et de la suppression de certaines communautés religieuses. Ce document n'a pas encore été livré à la publicité.

On dit que l'Autriche, la Prusse et la France ont remis sur le tapis la question d'intervention. On ignore encore quelle part l'Angleterre et la Russie prendront dans cette affaire. Le czar se serait, dit-on, refusé de se mêler à cet imbroglio.

Certaines discussions qui ont eu lieu dans les chambres françaises portaient à croire qu'à la suggestion de lord Palmerston, l'Autriche, la Prusse et la France ont conseillé au sonderbund d'adresser au Pape une note pour exiger le rappel des jésuites. Aucune démarche ne semble avoir encore été faite dans ce but.

ITALIE.

Les nouvelles de Rome ne sont pas d'une nature fort rassurante. Les relations entre la capitale de la chrétienté et la Suisse s'obscurcissent. Le pape a prononcé un discours où il a exprimé le regret qu'il éprouve des démonstrations faites contre Lucerne et qui lui semblent une atteinte portée au catholicisme.

Le nouveau *motu proprio* concernant l'organisation du ministère a été publié et a paru satisfaire généralement le public.—L'administration se composera de neuf départemens, savoir: le département des affaires étrangères, celui de l'intérieur, celui de l'instruction publique, celui de la justice, celui des finances, celui des travaux publics, celui du commerce, celui des beaux-arts, celui des manufactures et de l'agriculture, et celui de la guerre et de la police.

Les chefs de ces divers départemens composeront le conseil des ministres, auquel les affaires d'Etat ne seront soumises, toutefois, qu'après que les députés en auront pris connaissance et les auront examinées. Les ministres nommeront à toutes les fonctions publiques; le pape se réservant seulement le droit de nommer les cardinaux et les nonces apostoliques. Le secrétaire d'Etat devra être cardinal et le sous-secrétaire. Quant aux autres ministres, ils pourront être pris indifféremment parmi les laïques ou dans le sein du clergé.

On a reçu de France douze mille mousquets; ces armes ont été distribuées à la garde nationale.

Les gouvernements de Rome, de Toscane et de Sardaigne, sont convenus d'entrer simultanément et de concert dans la voie des réformes.—Quelques troubles ayant eu lieu à Naples, des mesures énergiques ont été adoptées, pour empêcher une émeute.—Trois gentilshommes ont été arrêtés, et privés de leurs grades dans la garde civique.—Cette mesure de rigueur a fait une profonde sensation.—Les étudiants de l'Université, au nombre de 10,000 avaient reçu l'ordre de quitter la capitale, avant les fêtes de Noël, mais cet ordre avait ensuite été révoqué.—Malgré l'active vigilance du gouvernement, des pamphlets et des chansons incendiaires, sont colportés jusqu'en Sicile.—Dans la Lombardie, M. Nazari, l'un des membres de la congrégation centrale de Milan, a fait la motion de s'enquérir de l'état du pays, et des causes du mécontentement qui y règne.—Cette motion a été adoptée avec enthousiasme, et soumise au vice-roi, qui l'a approuvée.—Puis une commission d'enquête a été nommée.—Peu d'heures après plus de 4,000 personnes déposaient leur carte chez M. Nazari, en témoignage de respect.

Les lettres de Milan du 3, annoncent que cette ville était depuis la veille dans la plus grande confusion; il paraît qu'à l'exemple des Américains qui, à l'époque de la révolution, refusèrent d'acheter le thé tendu par les Anglais, les patriotes Lombards se sont abstenus de fumer, afin de réduire d'autant les revenus du trésor.—La grande majorité du peuple a religieusement tenu son serment, et ceux qui ont été trouvés fumant ont été maltraités.

Les troupes autrichiennes ont évacué Ferrare; c'est la *Gazette de Milan* qui le dit. Cependant elles occuperont les deux casernes dont la possession leur a toujours été assurée, mais elles ne feront d'exercices que dans la citadelle.

Le gouvernement toscan s'est adressé aux gouvernemens anglais et français pour obtenir des armes à feu.

Les bruits sur la collision qui aurait éclaté entre le peuple et le militaire, à Milan, se sont confirmés. Un sanglant massacre a eu lieu, et l'on regrette d'avoir à dire que cela s'est fait du consentement des autorités supérieures. Le nombre d'habitans tués ou blessés par le soldatesque varie, suivant les versions diverses, de 130 à 150.

Parmi les personnes tuées, s'est trouvé M. Manganini, conseiller à la cour royale, vieillard âgé de près de 70 ans, et universellement vénéré. Il entrait paisiblement chez lui, lorsqu'il fut massacré. L'émeute fut occasionnée par le langage grossier dont quelques habitants avaient fait usage contre des militaires qui fumaient.

Les ministres d'Autriche sont leur ressentiment, tout Parme et Modène, aussi irrité contre les Autrichiens, ont acquis une nouvelle vigueur par suite de la présence de ceux-ci à Modène et à Reggio. C'est au point qu'il est question de former un corps de volontaires qui sera placé en observation sur les frontières de Modène et de Parme. Tout espoir de réforme dans la police du duché de Parme a été abandonné, le nouveau souverain de ce ce duché ayant déclaré qu'il ne serait fait aucun changement dans son gouvernement. Cette déclaration a produit le plus vif mécontentement.

ESPAGNE.

La nouvelle la plus grave qui nous vient de ce pays est relative à la santé de la reine Isabelle. Sa Majesté souffrait depuis quelque temps de crises nerveuses qui n'ont pas tardé à prendre un caractère alarmant. On dit maintenant que crises, sur lesquelles on gardait d'abord le silence, ne sont rien moins que des attaques d'épilepsie. Cette maladie d'Isabelle inspire en Espagne une inquiétude générale; on prévoit avec terreur le cas où elle se terminerait fatalement.

Espartero est rentré en Espagne après une absence de cinq années. Il est débarqué à Saint-Sebastien le 4 janvier, et la population lui a fait un cordial accueil. L'ex-régent n'a pu s'empêcher de verser des larmes en remettant le pied sur le sol natal. Le lendemain matin, il s'était mis en route pour Madrid.

On a répandu le bruit de la retraite de Narvaez, et l'on ajoutait que le général Figueroa avait été nommé au ministère de la guerre. Ce bruit est probablement apocryphe.

Le ministère des finances a présenté son budget aux chambres. Les recettes, dit-on, s'élèvent à 3,383,631,000 de reales, et le budget des dépenses sera réduit à ce même chiffre, et, à cet effet, le ministre a demandé l'autorisation de faire les réductions qu'il croira les plus urgentes pour arriver à l'équilibre.

Le projet de mettre en accusation M. Salamanca pour de prétendues malversations qu'il aurait commises lorsqu'il était ministre des finances, préoccupe vivement les esprits à Madrid. Les griefs articulés contre l'ancien ministre ne manquent pas de gravité.

PORTUGAL.

La reine a ouvert les cortès le 2 janvier. Dans son discours, elle fait allusion au traité signé avec la France, l'Angleterre et l'Espagne pour mettre fin à la guerre civile, et elle annonce qu'un rapport de toutes les mesures adoptées par les ministres sera soumis aux cortès. Elle félicite les représentans de la suppression des désordres et exprime le vœu de voir désormais la paix régner parmi les Portugais.

Le 16 et le 19 de décembre, on a éprouvé à Lisbonne des secousses de tremblement de terre. Les oscillations du sol, bien qu'elles n'aient occasionné aucun accident, étaient cependant extrêmement fortes et avaient répandu l'alarme dans toute la ville. Les secousses n'avaient jamais été aussi fréquentes depuis le désastreux tremblement de terre de 1755.

Chronique Locale.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No Un.—Le maire transmet au Conseil une lettre de M. Robert Preaux, l'avocat de la Municipalité, dans laquelle il informe le Conseil que M. Gallatin, intentions procès contre la Municipalité, pour recouvrer la somme de $10,000, formant de ses honoraires, avec la Municipalité, et qu'il, pour les services qu'il a rendus dans l'affaire des Etats-Unis contre la ville de la Nile-Orléans, jusqu'au terme où se trouve cette affaire, et qu'il demande, en conséquence, que le conseil lui accorde un certain nombre de terrains, ou de lots, dans la nouvelle ville de Lafayette, en compensation de ses services. Le conseil ordonne que M. Gallatin, dont un pied est déjà dans la tombe, ne n'est de conquérir la même honneur et la prospérité de sa patrie adoptive, en lui offrant le fruit de sa vieille expérience de gagner de toute ambition humaine! Cette indigne attaque de M. Downs n'est point faite pour rehausser sa réputation.

Ce crime a eu l'hypocrisie des jacobicos. Aux yeux d'élection populaire, quand ils ont besoin des voies des citoyens naturalisés pour escalader le pouvoir, ils se proclament leurs seuls amis et affichent un amour immense. Mais lorsqu'ils tient condamner leur administration, vous verrez ce que dit M. Downs. Le souvenir de ces choses est bon à garder.

La plupart des bruits qui vous viennent de Washington à l'égard de M. Clay sont sans aucun fondement. J'ai vu dans les journaux de la Nouvelle-Orléans des on-dits que je sais n'être de contrédire de la manière la plus caillé-gorique. M. Clay, en se rendant à Washington, a songé à demander sa position relativement à la question présidentielle. Il l'a positivement dit à ses amis avant de quitter le Kentucky. Il ne s'est pas hâté de faire encore aucune décision publique, parce qu'il veut connaître l'organisation du parti et assurer au candidat de la convention l'appui de toute son influence. Il n'a jamais encouragé ceux de ses amis qui voulaient le pousser comme l'un des candidats probables.

Je ne sais dans quel but les correspondans vous envoient tout le contraire, cependant je vous dirai que le *Baltimore Sun* et le *Philadelphia Ledger*, qui ont publié absolument les mêmes inexactes, sont deux journaux généralement jacobicos, quoiqu'ils s'appellent journaux neutres.

Lorsque M. Clay le croira opportun, il annoncera sa détermination de ne plus être considéré comme un candidat. Ceux qui l'ont calomnié ou publiant qu'il invitait ses amis à faire d'intrigues et d'ambition, auront, j'espère, assez de justice pour publier aujourd'hui la vérité. H.

COMMERCIAL

Par le steamer ACADIA.

LIVERPOOL.—Coton.—Semaine terminée le 7 janvier.—Les quelques moyennes ont reprit quelque faveur; la demande de la Bretagne et l'abondance de ces qualités sur le marché les tient 1/8 d. en hausse sur les autres. Les importations récentes consistent principalement en belles qualités de nouveau coton, ce qui maintient leurs prix mais fluctuation. Cet état de choses est assez favorable en ce qu'il permet d'espérer que nos manufacturiers pourront soutenir un travail plus régulier. Tout dépend donc, pour maintenir nos prix, du chiffre de la récolte. Les ventes de la semaine ont été de 24,890 balles, dont 300 américains à la spéculation.

Semaine terminée le 14 janvier.—Ainsi que nous le disions pour la semaine dernière, la demande de la filature avait rendu quelque stabilité au marché. Mais les marchandises de Manchester étant au contraire remises à la baisse, on n'eut à déplorer et malgré la demande, les cotons américains, depuis le fair jusqu'aux belles qualités, ont retrogradé de 1/8 d. la livre. Les cotons égyptiens et surat n'ont point subi de changement. Il n'y a guère de moins à espérer, à moins que les importations ne cessent ou attendant que la demande soit régulière ou que les manufacturiers fassent de meilleures affaires. Les ventes de la semaine ont été de 35,000 balles, dont 750 américains et 300 surat à la spéculation et 70 à l'exportation.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDITIONS.

Navire Chas Carroll, Foster, pr Boston.
Zone, Foster, pr Boston.
Bay State, Simonson, pr Boston.
Gen Washington, Fischer, pr Brême.
Cotton Planter, Pratt, pr Trieste.
Barque Christopher Wright, Coleman, pr Baltimore.
Brick Henry Pratt, Bowers, pr St-Louis.
Aaron Dale, Sherman, pr New York.
Goelette Mogul, Pierce, pr Apalachicola.
William & Mary, Smith, pr Corpus Christi.
Steamer Alton, Dales, pr St-Louis.

ARRIVÉS.

Navire Free Trader, ——, de Liverpool.
Brine Queen, ——, de Liverpool.
Charlotte Harrison, Salisbury, de la Havane
Constantine, Dill, de Glasgow.
Brenna, Gourlin, de Brême.
James Cheever, Carver, de Liverpool.
Barque Lady Constantia, Manes, de Londres.
Lyra, Bell, de Londres.
Bona Dea, Brown, de Liverpool.
Bridgetown, Wilson, de Liverpool.
Ardennes, Austin, de Rio Janeiro.
Brick Halcyon, ——, de la Guadeloupe.
Schamlin, Pope, de Boston.
Colombus, ——, à la pointe.
Orleans, Schneider, de la Havane.
Elias Jones, Mark, de Tampico.
Mary Jane, Hussey, de Tampico.
P Scott, Smith, de la Havane
Goelette Ben, Hilton, de Brême.
Jona, Stevens, de la Havane
Maj H Bates, McDowell, de Brême.
Capt Lincoln, Watson, de Brême.
Dorothy, ——, de la Côte.
Leo Bee, ——, de Brême.
Louisiana, Wade, de Brême.
Maj Lear, Barrickles, de Brême.
Sarah Jane, Hodges, de Brême.

—STRANGERS.—

Tagliona, Perry, de Cincinnati.
Geo Washington, Irwin, de St Louis.
Moro Castle, Scott, de Cincinnati
Missouri Mail, Lindsay, de St Louis.
Archer, Verbois, de Plaquemines.
H Lewis, Dugan, de Lockport.
Caddo, Graham, de Louisville.
Savannah, McIntyre, de Pittsburgh.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Cora Perry, Jones, de Madrère.
Jno Jones, Ferguson, de Nashville.
Cotton Plant, Horton, de Memphis.
Uncle Sam, Cotton, de Bayou Sara.
Mazeppa, Brisbane, de Vicksburg.
Patrick Henry, Young, de Yazoo City.
Charleston, Simon, de Louisville.
Mad Antony, ——, de Cincinnati.
Belle Creole, Scott, de Bayou Sara.

Au bas du fleuve et montant:

Quatre navires et deux barques dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

Le navire de guerre des Etats-Unis Germantown, est parti de la Havane pour Norfolk le 1er du courant.

PHILADELPHIE, 7 février—Arrivés Duc d'Orléans, Robertson, de la Nouvelle-Orléans. Engagés, ns Wm Hendrix, Brown, pour Gênes. Sortis, navire Cordova, de Philadelphie, pour la Nouvelle-Orléans, 31 janvier, arrivé, brick Hamlet, Rohanna, do.

CHARLESTON, 7 février—Arrivés, goelette Laura-Jane, Dennis, de la Nile-Orléans.

BORDEAUX, 16 janvier—En chargement, Lion, Apollo, Ham, John Baring, Victoria, Croton et Christopher, pour la Nile-Orléans.

HAVRE, 8 janvier—Arrivés, Delpha, Curtis, de la Nile-Orléans, 2 leurs, do, 3, Hudson, de 31 décembre, Ancona, do, partie, 11, Dumbarton, do, 7, Francconia, do, en chargement, Rebecca, Ancona, Nubie, Iowa et Radius, pour la Nouvelle-Orléans.

MARSEILLE, 29 décembre—Partis, Waverly, pour la Nouvelle-Orléans, 4 jan, Alice pour Nouvelle-Orléans, Mozart et Oceanus, tous pour la Nouvelle-Orléans.

ARRIVÉS ET DÉPARTS DES VAPEURS ANGLAIS.

D'Angleterre pour New-York, le 29 janvier.

de	Boston,	le 12 février.
de	New-York,	le 26 do.
de	Boston,	le 11 mars.
de	New-York,	le 26 do.

Les prochains départs d'Angleterre auront lieu comme suit:

De New-York, le 26 février et le 25 mars.
De Boston, le 11 mars.

UN même calomniateur, Monsieur Wm. Christy, s'est permis d'insérer dans un journal, le DELTA, du 4 janvier, que dans l'affaire concernant Mya Gaiam, nous prit, M. Dumas de la Croix, avait reçu de l'argent pour le faire faire. J'en appelle à tous ceux qui connaissent mon père, et pour deux mots que je dirai à ce sujet, M. Lemonier, il a jamais cessé de marcher leur estime et leur considération, et s'il est capable de dire autre chose que la vérité, rien que la vérité. Un homme, seul de Principe de M. Christy pouvait tenir un pareil langage, qui ne peut, du reste, inspirer que le mépris.

Nile-Orléans, le 10 Février 1848 100 rue Royale.
11 fév—1

ON demande à louer à l'année et pour travailler dans un chantier, à 6 milles de la Nouvelle Orléans, un nègre, pour les quels on donnera de bons gages.

S'adresser au No 24 (bis), passage de la Bourse.
11 fév—2

ON DEMANDE une bonne tailleuse, une excellente modiste, et une dame accoutumée aux affaires de magasin. Les personnes remplissant les qualités désirées trouveront une position avantageuse, et le plus haut salaire sera donné. Celles qui parleront français seront préférées.

11 fév J. F. WAYMOUTH, 17, Chartres.

Voitures à vendre, encaisses des Cuvandelet.

Le soussigné offre à vendre à rendroit ci-dessous, un grand assortiment de voitures de Philadelphie. Tous son assortiment est de choix et ne sont pas pris pour du comptant.—Aussi—deux cabriolets pour médecins. Les amateurs sont invités à aller visiter le stock.

GEO DIAZ, encaisseur.
Ateliers—No 30 & 34 dock, Philadelphie.
11 fév—1m

FUTS absentée de Yerun et Lacoste à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
11 fév—15 92, rue St-Louis.

CAFÉ de la Havane—75 sacs cash vert en déchargement du brick Orléans, à vendre par
W. H. SIMMONS,
11 fév 31, Gravier.

OSNABURG—20 balles Pratteville Osnaburgs, à vendre par DE FORREST & Co.
11 fév 98, rue de la Douane.

INDIENNES—100 caisses différentes variétés, en magasin et à vendre par
DE FORREST & Co.
11 fév 98, rue de la Douane.

EN débarquement du brick Ottomite, capitaine Pappo, venant de Gênes le 30 janvier, reçu à vendre: 100 pipes vin de Chiabogna, première qualité; 8 demi do, 100 paniers bouts Pugnoni, 400 caisses macaroni et vermicelle fabr. 1 20 do cerises de Nice, 25 barils amandes sans coque de la nouvelle récolte, 2 caisses citrons candi, contenant 30 boites chaque, 10 barils thon mêl. 30 do sardines salées, 12 caisses mitonitas, 3 boites essence bergamote, 4 do essence limon, 600 paniers de figues, 12 barils de dattes, 11 caisses mâne, cancile, première qualité, à vendre par D. LANATA,
11 fév 11 rue Jefferson

675 CHAMBRULES.

Les soussignés viennent de recevoir de Hall et de Salmon, de Mayerille, Kentucky, un grand assortiment de beaux cotonades chambrules, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufacturiers, savoir:

No. 1 de Hall,	carrées	à sucre	sans couvre,	6 à 5 50
2	do	do	do avec	7 00
3	do	do	do do	8 00
4	do	do	do do	10 00
1	do	de Salmon		7 00
2	do	do		8 00
3	do	do		10 00
4	do	Giraffe	do do	12 00
1	do	Subaul	